

**Rencontre Chavilloise du secteur « Rive Droite OUEST »  
Mardi 6 décembre 2011  
Salle du Conseil - Mairie**

**ORDRE DU JOUR**

<b>1 - Introduction</b>	page 2
<b>Jean-Jacques Guillet, Maire de Chaville :</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Mode d'emploi des Rencontres Chavilloises</li><li>• Présentation des intervenants</li><li>• Thèmes abordés ce soir</li></ul>	
<b>2 – Urbanisme</b>	pages 3 à 6
<b>Christophe Tampon-Lajarriette, Maire Adjoint chargé de l'urbanisme :</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Point des sujets sur le secteur : projet « Petits Bois », plan d'étude du secteur.</li><li>• Questions des riverains</li></ul>	
<b>3 – Sécurité - Circulation – Stationnement –Voirie</b>	pages 6 à 8
<b>François-Marie Paillet Maire Adjoint chargé de la voirie, de la circulation, de la sécurité et des transports :</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Point des sujets sur le secteur : Travaux en cours ou récents, Plan d'enfouissement des réseaux...</li><li>• Questions des riverains</li></ul>	
<b>4 – Environnement</b>	pages 9 et 10
<b>Marie-Odile Grandchamp, Maire Adjoint chargé de l'environnement et du Développement Durable :</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Entretien de la forêt...</li><li>• Tri des déchets</li></ul>	
<b>5 – Conclusion</b>	page 11 et 12
<ul style="list-style-type: none"><li>• Questions écrites et invitation à bavarder autour d'un pot</li></ul>	
<b>Annexes</b>	page 13 et 14
Synthèse des points soulevés Vos interlocuteurs	

## **1 – INTRODUCTION DE LA REUNION par Monsieur le Maire**

### **Mode d'emploi des Rencontres Chavilloises**

- Découpage de la ville en 8 secteurs « cohérents », c'est à dire des secteurs qui tiennent compte de la voirie, de l'habitat et du nombre de foyers. L'objectif étant un échange entre la municipalité et les Chavillois pour écouter, expliquer et tenter de résoudre au mieux les sujets de proximité et de les informer des projets du secteur et de la ville.
- Le rythme prévue de ces « Rencontres Chavilloises est d'environ une réunion par an et par secteur.
- Des responsables « courroies de transmission » entre les citoyens et les élus :
  - un « animateur » par secteur désigné par le Maire, chargé de récupérer les sujets de préoccupation des habitants et de les transmettre à la mairie.
  - L'animateur est aidé par des « correspondants » (tout le monde peut être correspondant de sa rue ou de son immeuble).
  - Des « élus référents » pour répondre aux questions (2 par secteur)

### **Présentation par Monsieur le Maire des intervenants présents**

- Christophe Tampon-Lajarriette, Maire Adjoint : urbanisme, équipement, patrimoine municipal, Conseiller communautaire,
- François-Marie Pailler, Maire Adjoint : voirie, circulation, sécurité, Conseiller communautaire,
- Marie-Odile Grandchamp, Maire Adjoint : développement durable, environnement,
- Hélène Prouteau, Maire Adjoint : affaires sociales, petite Enfance, élue référente du secteur,
- Jacques Bisson, Conseiller municipal : image de la ville, élu référent du secteur,
- André Gaudin, Animateur du secteur,
- Jean-Michel Draignaud, Directeur des Services techniques, Bruno Quétil, responsable service Veille urbaine Capucine Mitton, responsable du système d'information géographique et Roselyne Imbert, responsable des Rencontres Chavilloises.
- Monsieur le Maire souligne la présence de Maurice Blandeau Conseiller municipal habitant le quartier ainsi que celle d' Hubert Panissal, conseiller municipal.

### **Thèmes abordés ce soir**

Monsieur le Maire souligne les particularités de ce secteur entre forêt et centre ville, traversé par la voie ferrée « Rive Droite. C'est un secteur mixte, pavillonnaire sur le coteau et immeubles avenue Roger Salengro. Monsieur le Maire évoque ensuite les sujets à l'ordre du jour :

- Urbanisme avec Christophe Tampon-Lajarriette qui évoquera les projets en cours ou éventuels du secteur.
- Voirie – Sécurité - Circulation- Stationnement avec François-Marie Pailler et Bruno Quétil pour les questions de sécurité.
- Développement Durable avec Marie-Odile Grandchamp.
- Ces thèmes seront illustrés par des projections

*Les Rencontres Chavilloises*  
**2 - URBANISME**  
**par Christophe Tampon-Lajarriette**

## **2 – 1 – PLU**

Christophe Tampon-Lajarriette est heureux du grand nombre de participants à la réunion de ce secteur dont il est lui-même un des habitants. Ce quartier calme à caractère « villageois ». Il fait un point sur le PLU en cours d'élaboration, actuellement consultable en mairie. Nous sommes dans la phase de l'Enquête publique et les riverains peuvent déposer leurs commentaires qui seront pris en compte et étudiés.

- Le POS actuel (Plan d'occupation des sols) date en droit de 1998 et n'est plus adapté à la ville actuelle ; il régissait la hauteur des bâtiments.
- Le PLU (Plan local d'urbanisme) est un vrai projet de ville qui tient compte non seulement de l'occupation des sols mais aussi de l'évolution de la population et de ses attentes, La ville a mandaté un bureau d'études pour faire un diagnostic ; une période d'information et de concertation est en cours. Exposition (aux heures d'ouverture) : en mairie du 31 octobre au 16 décembre et à l'Atrium à partir du 3 novembre.
- La phase diagnostic a révélé un changement au niveau de la population chavilloise qui a beaucoup bougé :
  - 35 à 38% des logements sont occupés depuis moins de 4 ans (turn-over)
  - Nouvelles aspirations des Chavillois avec une augmentation des ménages actifs (35 à 50 ans) et une baisse, malheureusement, des jeunes ménages due au prix du foncier
  - Une réflexion s'impose donc dans le cadre du PLU pour tenter de stabiliser la population autour de 20 000 habitants (ce qui suppose de produire par an, une centaine de logements neufs, de tous types sur la période 2012/2020). Il faut donc identifier des espaces mutables, tout en préservant au maximum le caractère particulier de chaque quartier, notamment dans le tissu pavillonnaire. C'est tout le défi du futur PLU ! Par ailleurs, un travail de requalification de l'avenue Roger Salengro est en cours ; enfin la ZAC tente de valoriser la ville tout en assurant le renouveau.
- Calendrier :
  - 4 juillet : présentation du règlement au Conseil Municipal
  - Fin septembre 2011 : consultation des communes voisines et enquête publique du 14 novembre au 16 décembre.
  - Mars 2012 : approbation du PLU
  - Règlement adaptable en 2012.

## **2 - 2 – PLU par rapport au secteur Rive Droite Ouest**

2 types de zones dans ce quartier :

- a) Une zone pavillonnaire (la majeure partie du secteur) : cette zone n'est pas vraiment impactée par le passage du POS au PLU, le caractère pavillonnaire est préservé et les modifications proposées du règlement d'urbanisme sont limitées : des ajustements sont prévus pour pouvoir construire, en bout de parcelle, un logement type studio, pour loger une personne âgée ou un étudiant (inter-génération).
- b) Une zone UP (Habitat collectif), notamment en bordure de forêt : volonté de garder un type de petites résidences.

### **Projets secteur Gare Rive Droite**

- **Terrain de « l'ex-'Académie des Arts » :**
  - Belle propriété communale que l'on doit préserver et rénover ; un projet des Métiers d'Art est en cours d'étude pour rénover le bâtiment existant, le parc est classé en Espace Vert protégé..
- **Le parking de la gare Rive Droite :**
  - Ce secteur, en sortie de gare, n'est pas utilisé de façon cohérente. Une opération d'aménagement programmé prévoit un parking souterrain et, pour le financer et satisfaire les recommandations du Préfet (plus de logements), un aménagement de la dalle avec une placette, un petit immeuble avec commerces en rez-de-chaussée et des maisons en dégradé à l'arrière pour préserver l'environnement. Ce n'est pas une ZAC mais un moyen d'avancer dans le projet général de la ville, une liaison plus harmonieuse entre grands immeubles et pavillons.

### **Projet Petit Bois**

En cours. C'est un projet privé. rendu. Il permet la construction d'une résidence qui fera la liaison avec le bâtiment du Collège et le tissu pavillonnaire et d'une micro-crèche. Le tennis public est conservé et va ré-ouvrir.

### **Projet à l'angle des rues Paul Vaillant Couturier et Carnot**

Une réflexion est en cours sur les 2 pavillons, achetés par la ville face à La Sablière, qui seraient rasés pour la construction d'un petit immeuble social. En parallèle, avec l'accord de La Sablière (qui souhaite participer à la rénovation du quartier), les habitants de La Sablière seraient relogés dans ce nouvel immeuble ; puis l'immeuble actuel de la Sablière pourrait faire l'objet d'une opération démolition/reconstruction.

### **Casino**

Dès la fermeture de Citroën, Casino s'est porté preneur. Le chantier est en cours. L'ouverture est prévue au printemps 2012. Ce sera un magasin alimentaire de 300 m<sup>2</sup> et parking au 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> étage.

## **2 – 3 - Questions des riverains**

➤ **Projet Gare Rive Droite : discordance entre l'exposition du PLU et l'exposé qui vient d'être fait sur la hauteur des immeubles prévus.**

☞ *L'idée est d'organiser une transition entre le centre ville, les pavillons et les immeubles en face de la gare. La hauteur prévue est R+4 + Athique en front de la rue Carnot puis des hauteurs décroissantes pour finir en « maisons de ville » sur l'arrière.*

➤ **Zone UP pas souhaitable en bordure de forêt**

☞ *La zone UP en lisière de forêt ne peut qu'entériner l'existant.*

➤ **Implantation prévue dans le PLU d'éoliennes dans la forêt**

☞ *Cette clause est d'ordre public. Rappel : cela ne dépend pas de la mairie ; il s'agit du domaine ONF. En outre, à proximité de Versailles il semble peu probable que l'Architecte des Bâtiments de France autorise de telles constructions. Pas d'inquiétude donc.*

➤ **Densification.**

☞ *Il faut prévoir le renouvellement de la population de façon à rester autour de 20000 habitants, ce qui suppose des logements neufs. Compte tenu des évolutions sociologiques (décohabitation, divorces...etc) une ville de la taille de Chaville doit produire au minimum 80 logements supplémentaires par an pour stabiliser sa population.*

➤ **Relogement des SDF après la démolition du marché actuel.**

☞ *Le relogement est obligatoire On y réfléchit..*

### **3 — SECURITE - VOIRIE - CIRCULATION – STATIONNEMENT** **par François-Marie Paillet** **avec la participation de Jean-Michel Draignaud**

#### **3 – 1 – Sécurité**

Les vols par effraction son en augmentation à Chaville qui n'est cependant pas, selon l'expression de la Police, une ville de « grande criminalité ». On s'efforce d'enrayer les germes d'incivilité dès leur apparition. Au niveau de la circulation, l'insécurité est due au stationnement illicite.

En partenariat avec la Police, prévention et veille urbaine sont en œuvre dans notre ville pour y remédier. Un Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance mensuel permet de faire le point régulièrement et d'aviser.

Nous n'avons pas de Police municipale actuellement ; c'est une charge salariale qui sera peut-être envisagée un jour.

Nous avons 2 Adjointes de Sécurité Publique (ASVP) et une Gardienne de parcs et squares, chargée de communiquer avec les riverains et véhiculer des conseils de sécurité

Par ailleurs, la surveillance est aussi assurée par des caméras de vidéo-tranquillité gare Rive droite, Mairie, Atrium, gymnase Halimi...(12 en tout sur la ville) On envisage d'en implanter à la gare Rive Gauche, à la Mare Adam et au 8 boulevard de la République.

Les Chavillois peuvent aussi déposer un dossier pour bénéficier de l'OTV (Opération Tranquillité Vacances) qui est étendue aux petites vacances scolaires et aussi pour avertir de sujets préoccupants : leurs demandes seront prises en compte. Ils peuvent aussi demander à leurs voisins de jeter un regard sur leur propriété en cas d'absence.

Rappel : appeler le 17 pour une intervention rapide de la police : c'est un PC opérationnel.

#### **3 – 2 – Circulation - Stationnement**

##### **Les difficultés :**

- le nombre croissant de voitures par foyer,
- l'utilisation de garages comme pièces à vivre,
- les voitures « extérieures » aux abords des gares, sont à l'origine de stationnements « sauvages », notamment sur des bateaux ou sur les trottoirs,
- l'étroitesse de certaines rues et des trottoirs.

##### **Solutions envisagées :**

Elles reposent sur 3 comportements :

- le respect des règlements en vigueur,
- la connaissance du potentiel de stationnement qui n'a pas changé depuis 50 ans,
- la modification des mentalités.

Pour améliorer la sécurité des piétons et favoriser la circulation à vélo, un plan de circulation a été mis en place avec :

### *Les Rencontres Chavilloises*

- la création de zones de rencontre (zones limitées à 20 km/h où la priorité est donnée aux piétons puis aux vélos, puis bus et véhicules motorisés) et de zones 30 dans les voies structurantes (égalité vélos/voitures). Les grands axes de circulation (voies départementales) sont limités à 50 km/h.
- incitation à prendre les transports en commun, à marcher ou rouler à vélo. Une piste cyclable est prévue des 2 côtés de l'avenue Roger Salengro lors de sa réhabilitation.

## **3 – 3 – Voirie**

- La voirie fait partie des compétences de la communauté d'agglomération GPSO (Grand Paris Seine Ouest) : la ville a la volonté d'utiliser le montant financier qui lui est alloué (droit de tirage) pour rénover ses voies soit par une réfection totale (voies qui n'ont jamais été « fondées »), soit par une réfection en surface (structure en bon état)
- Ces réfections sont précédées d'une période de travaux d'enfouissement des réseaux : électricité, fibre optique, réseau d'éclairage public, France-télécom. Il s'en suit une rénovation de l'éclairage public.

### **Travaux dans le secteur**

- Eté 2011 : travaux rue du Belvédère, en attente d'un accord avec Viroflay pour une réfection complète.
- Fin octobre : réfection de la chaussée du boulevard de La République et de la rue Père Komitas, dans la portion comprise entre l'avenue de La Résistance et le pont SNCF.
- 2014 : Enfouissement des réseaux dans tout le secteur sauf les rues au nord de Petits Bois déjà faites et les avenues Curie et Berthelot prévues en 2012
- Plan de circulation : mise en zone 20 des rues au nord de Petits Bois ainsi que la sente Castel..

## **3 – 4 – Questions des riverains**

### **➤ Réfection des trottoirs rue du Belvédère.**

☞ *Ils seront refaits après l'enfouissement des réseaux.*

### **➤ Vitesse des bus boulevard de la République après le radar**

☞ *Nous le signalerons à nouveau à la RATP.*

### **➤ Vitesse excessive des voitures rue des Violettes, notamment après le ralentisseur : danger pour les nombreux enfants qui l'empruntent. Pourquoi ne pas la mettre en Zone 20 ?**

☞ *Cette proposition intéressante va être étudiée.*

### **➤ Sens interdit de la rue non signalé à la sortie de la Villa Beausoleil.**

☞ *On va demander la pose d'un panneau de signalisation..*

➤ **Gêne due au mat d'éclairage public.**

☞ *On essaie de le faire changer.*

➤ **Manque d'éclairage au bas de la sente Castel**

☞ *On le note.*

➤ **Propreté boulevard de la République dans sa partie haute et rue Charles Alby.**

☞ *On le signalera à GPSO..*

➤ **Coût d'un cantonnier par rapport à des engins motorisés ? Est-ce rentable ?**

☞ *Le nettoyage dépend de GPSO qui le traite par marchés. La Société SEPUR agit actuellement sur les 7 communes de GPSO. Elle est active. Sur la ville nous avons 2 agents chargés du nettoyage qui agissent sur le centre ville pour en assurer la salubrité.*

➤ **Déjections canines : implanter des « panneaux citoyens »**

☞ *Un agent est chargé de comptabiliser les déjections canines. Les statistiques montrent une diminution de ces déjections grâce aux sanisettes et aux sacs mis à disposition. On va étudier la pose de « panneaux citoyens »*

➤ **Un agent pour comptabiliser les déjections canines est-il bien nécessaire ?**

☞ *Il fait partie d'une association et cela coûte fort peu à GPSO. Le système était déjà en place et il ne nous a pas semblé indispensable de le supprimer.*

➤ **Nuisances sonores et olfactives dues aux moteurs qui tournent à l'arrêt gare Rive Droite.**

☞ *Nous allons à nouveau le signaler à la RATP.*

➤ **Utilité d'une Police municipale ?**

☞ *Elle est utile dans la mesure où l'on ne peut pas toujours compter sur la Police Nationale. Cela représente un coût pour la ville et le débat est ouvert.*

➤ **L'arrivée du tram à Viroflay diminuera-t-elle le trafic des bus ?**

☞ *Cela l'allégera. Phébus est d'accord pour libérer des places et la gare routière..*

➤ **Manque de visibilité au niveau de la gare RD du fait des « déposes » : mettre un panneau ?**

☞ *On va étudier cette proposition et la mettre à l'ordre du jour de la prochaine réunion avec GPSO..*

➤ **Page GPSO dans le Chaville Magazine ?**

☞ *4 pages sont prévues prochainement, identiques dans les 7 villes de la communauté d'agglomération.*

*Les Rencontres Chavilloises*  
**4 - ENVIRONNEMENT**  
*par Marie-Odile Grandchamp*

## **4 -1 – Forêt**

### **Forêt de Fausses Reposes**

L'ONF intervient sur la parcelle 130 pour régénérer la parcelle. Nous avons obtenu une coupe légère et non « rase ». Mi-décembre, l'ONF interviendra sur la parcelle 133, proche du quartier.

### **Parc de La Martinière**

Ce parc est géré par GPSO. Une belle entrée a été réalisée, grâce aux Espaces Verts et au Directeur des Services Techniques Jean-Michel Draignaud,

## **4 – 2 - Tri des déchets**

Aujourd'hui, il faut penser globalement et agir localement au niveau « environnement ».

Il faut mieux trier et réduire ses déchets

Un effort est demandé à tous (entreprises et particuliers) pour réduire les déchets, notamment les emballages.

Il y a 2 passages hebdomadaires des éboueurs pour les conteneurs de déchets ménagers (gris) et un pour ceux du tri sélectif (jaune). Prochainement le calendrier de ramassage va être modifié. Les riverains concernés seront informés.

### **Déchetterie des Bruyères**

Ouverte depuis le lundi 6 juin, on peut déposer ses déchets à la déchèterie fixe intercommunale du SYELOM, située au niveau du rond point des Bruyères (Meudon / Sèvres), **du lundi au samedi, de 9h à 18h30**. À noter : les deux déchèteries mobiles de Chaville ont fermé.

La création d'une nouvelle déchèterie fixe à Meudon permet désormais d'apporter des **déchets volumineux et toxiques six jours sur sept**. Ces déchets y seront valorisés et traités conformément à la réglementation sur la protection de l'environnement. La déchèterie intercommunale du Syndicat mixte des Hauts de Seine pour l'élimination des déchets ménagers (SYELOM) limite ainsi la multiplication des dépôts sauvages sur le territoire.

#### Conditions d'accès à la déchèterie

Gérée par le SYELOM sur un terrain mis à disposition par la Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest, la déchèterie est ouverte à tous les habitants de Grand Paris Seine Ouest et aux autres villes des Hauts-de-Seine adhérentes au SYELOM. Pour déposer vos déchets, il suffit de présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de trois mois.

#### Déchets acceptés

- Papiers et cartons
- Bois et déchets végétaux de jardin
- Ferraille et métaux non ferreux
- Encombrants ménagers (meublier, literie)
- Gravats, matériaux de démolition ou de bricolage
- Emballages en verre
- Déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) et sources lumineuses
- Déchets dangereux des ménagers (piles, batteries, peinture, bouteilles de gaz, huile de vidange,

#### **Déchets verts :**

Nous dépendons de GPSO pour leur ramassage. Des « composteurs » sont disponibles à GPSO pour la modique somme de 15€. Ils permettent de fabriquer du compost (0 800 10 10 21)

- Permet d'obtenir au bout de 10 mois environ, du compost en utilisant 20 à 30% de nos déchets
  - Mode d'emploi :
    - Utiliser les déchets de taille (gazon, petites branches, feuilles), d'épluchures, papier (sauf papier couleur).
    - Ne pas mettre de déchets d'animaux (coquilles d'œuf autorisées)
    - Ne pas trop remplir
    - Retourner de temps en temps
    - Arroser un peu, de façon à obtenir une humidité moyenne

## **4 – 3 - Questions des riverains**

### **➤ Calcul de la Taxe des ordures ménagères (en augmentation) ?**

☞ Nous sommes dans une société qui, à la fois, produit de plus en plus et donc jette de plus en plus et a des exigences de qualité de l'environnement. Cette augmentation des déchets et leur recyclage expliquent l'augmentation de la Taxe. Elle est calculée en fonction de la Taxe d'Habitation.

## **5 - Questions envoyées par écrit, non évoquées au cours de la réunion**

➤ **En regard du PLU, OAP du secteur Gare Rive Droite (Uag) demande de précision sur le projet « Zone à requalifier », délais, modalités, quid des résidents ?**

☞ OAP Gare Rive droite : l'enquête du PLU s'est terminée le 16 décembre. Des remarques ont été formulées sur cette programmation. Le commissaire enquêteur remettra d'ici le 16 janvier 2012 son rapport dans lequel il indiquera les mesures définitives relative à cette OAP qu'il suggère d'inscrire dans le PLU.

➤ **A quand les travaux pour la mise en service du 8 bld de la République ? grillage de séparation avec le n°10-plantation prévue, quand?:**

☞ *1<sup>er</sup> trimestre 2012*

➤ **Aménagement de la sente Castel : panneaux non visibles.**

➤ **Aménagements rue des Lilas : poteaux plus solides, rampe à repeindre.**

➤ **Manque de visibilité due aux travaux de la villa « Diana » : ne peut-on prévoir la pose d'un système optique pour faciliter la sortie des parkings du 15 rue des Petits Bois ?**

➤ **Sécurité rue des Petits Bois : prévoir un passage piétons entre la rue des Prés Aubry et la rue des Combattants ?**

☞ *On ira voir sur place.*

➤ **Quelles sont les solutions à l'étude pour absorber le flux supplémentaire de voitures provenant de l'immeuble Franco -Suisse ?**

☞ *Il faut attendre de voir s'il va sensiblement augmenter ; si oui des solutions seront recherchées, en accord avec les riverains.*

➤ **Déblaiement de la rue des Petits Bois lorsqu'il neige ?**

☞ *Un plan de déneigement pour l'hiver a été refait. Cette rue n'est effectivement une rue prioritaire dans la mesure où ce n'est pas une voie de circulation importante avec passage de bus... L'hiver dernier, l'intensité de la neige a rendu, partout, très difficile cette opération .Il ne faut pas oublier également que les riverains sont tenus de dégager le trottoir devant chez eux.*

➤ **Propreté des rues du quartier du Mesnil ; inefficacité du système du brûlage des herbes qui repoussent.**

☞ *La société de nettoyage sera alertée ; à noter cependant qu'en période d'automne et de chutes de feuilles (période actuelle), le nettoyage est plus difficile à assurer.*

☞ *Le brûlage des herbes est utilisé pour éviter les produits chimiques nuisibles à l'environnement.*

➤ **Généraliser la signalisation horizontale de la zone 30.**

☞ *Cette signalisation est prévue.*

➤ **Mettre la rue du Belvédère en zone 30.**

☞ *Cette proposition sera étudiée.*

➤ **Manque de bancs pour les personnes âgées avenue Roger Salengro.**

☞ *On va voir s'il est possible d'en ajouter tout en tenant compte de la tranquillité des riverains et de l'emprise au sol qui peut gêner le passage de fauteuils handicapés ou de poussettes..*

➤ **Voitures abandonnées.**

☞ *Il faut les signaler au commissariat qui vérifiera, verbalisera et procédera à l'enlèvement.*

➤ **Pollution due aux souffleurs à feuilles.**

☞ *Ils sont aux normes et diminuent la pénibilité du travail des cantonniers.*

➤ **Demande d'un radar éducatif et d'un marquage au sol « 30 » rue Père Komitas**

➤ **Demande de bornes ou une peinture jaune devant un parking pour éviter le stationnement non autorisé de voitures rendant difficile l'accès à ce parking (6 rue des Lilas)**

☞ *Cette proposition sera étudiée*

☞ **Toutes les questions reçues concernant la vitesse et le stationnement seront étudiées et éventuellement validées.**

**ANNEXE**

**Synthèse des points à suivre**

**Rencontre Chavilloise Secteur Rive Droite Ouest du mardi 6 décembre 2011**

**2011 – 1 – PLU : hauteur des immeubles prévus dans le secteur de la gare Rive Droite.**

➤ Vérifier qu'ils sont de type R+4.

**2011 – 2 – Vitesse des bus, notamment bld. de la République et conducteurs qui laissent tourner leur moteur à l'arrêt à la gare RD :**

➤ Signaler à la RATP

**2011 – Mettre la rue des Violettes en Zone 20 et la rue du Belvédère en Zone 30 :**

➤ Etudier ces propositions.

**2011 – 4 – Sortie de la villa Beausoleil : mettre un panneau signalant le sens interdit.**

➤ Demander la pose d'un panneau de signalisation du sens interdit..

**2011 – 5 – Mât d'éclairage public :**

➤ Essayer de la faire changer.

**2011 – 6 – Manque d'éclairage du bas de la sente Castel.**

➤ Vérifier.

**2011 – 7 - Propreté bld. de la République.**

➤ Signaler à SEPUR..

**2011 – 8 – Déjections canines : pose de « panneaux citoyens »**

➤ Etudier cette suggestion.

**2011 - 9 - Manque de visibilité au niveau de la gare due aux déposes :**

➤ Etudier la pose d'un panneau..

**2011 - 10 - Panneaux non visibles sente Castel :**

Vérifier.

**2011 – 11 –Manque de bancs pour les personnes âgées avenue Roger Salengro.**

➤ Etudier la pose de bancs supplémentaires.

**2011 - 12 - Radar éducatif et marquage au sol « 30 » rue Père Komitas**

➤ Etudier cette proposition.

**2011 - 12 - Bornes ou peinture jaune pour empêcher le stationnement non autorisée devant le parking du 6 rue des Lilas.**

➤ Etudier cette proposition.

## **Vos interlocuteurs dans le secteur Rive Droite Est**

### **Vos élus référents :**

- Hélène Prouteau : [h.prouteau@ville-chaville.fr](mailto:h.prouteau@ville-chaville.fr)
- Jacques Bisson : [j.bisson@ville-chaville.fr](mailto:j.bisson@ville-chaville.fr)

### **Votre Animateur :**

André Gaudin : [gaudinandré@orange.fr](mailto:gaudinandré@orange.fr)

06 11 99 59 50.

### **Le service des Rencontres Chavilloises :**

[r.imbert@ville-chaville.fr](mailto:r.imbert@ville-chaville.fr)

01.41.15.40.80